



Castelnaud la chapelle, vendredi 24 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01843

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Avarie d'engin flottant (Bateau retourné à la dérive)

Bateau à la dérive

Appel à la vigilance (Bateau à la dérive) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 24/03/2023 à 11:00 au 27/03/2023 à 11:00 - avec pour périodicité : Permanent

o Dordogne

entre les pk 110,00 et pk 125,00 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Un bateau est actuellement à la dérive dans le secteur de la bouée D3 entre Saint Vincent de Paul et Ambès. Les usagers de la voie d'eau sont invités à une extrême vigilance, ils devront ralentir à l'approche de la zone.

Service(s) à contacter :

EPIDOR, Service du Domaine Public Fluvial, Place de la Laïcité, 24250 CASTELNAUD LA CHAPELLE
Tél : 05 57 51 06 53

Date limite d'affichage :

28/03/2023

Directeur(trice)

Signé

Roland THIELEKE